Document generated on 10/12/2024 2:59 a.m.

Relations

Une égalité à géographie variable

Denyse Côté

Number 798, September–October 2018

Développement régional : un Québec en morceaux

URI: https://id.erudit.org/iderudit/88771ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Côté, D. (2018). Une égalité à géographie variable. *Relations*, (798), 25–26.

Tous droits réservés © Relations, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UNE ÉGALITÉ À GÉOGRAPHIE VARIABLE

La réalité des femmes des différentes régions et territoires est encore trop peu connue et prise en compte par les instances politiques ; un problème qui freine l'atteinte de l'égalité homme-femme partout au Québec.

Denyse Côté

L'auteure est professeure titulaire au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais et directrice scientifique de l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND)

Caroline Hayeur, Amalgat – danse, tradition et autres spiritualités. 18e Rencontre de l'Arc-en-ciel, parc de La Vérendrye, Outaouais, 2004

Se questionner sur la place des femmes *en région*, c'est l'occasion rêvée pour déconstruire le télescopage qui assimile toutes les Québécoises à celles qui vivent dans la région de Montréal. Les femmes *des régions* habitent 15 territoires fort différents par leur démographie, leur topographie, leur économie, leurs dynamiques sociale, culturelle et politique. De la Montérégie à la Gaspésie, de l'Outaouais à la Côte-Nord et de Lanaudière à la Baie-James, chaque région a ses élites, ses populations exclues, ses migrations, ses caractéristiques géographiques, ses zones rurales ou urbaines, ses ressources naturelles ou économiques. Chaque région s'est aussi construite sur des territoires autochtones dont on ignore systématiquement l'existence dans le débat public. Et ces régions représentent 95 % du territoire québécois.

Une expérience différente

La nature et l'étendue du territoire colorent les relations, les pratiques, les expériences et les représentations. Le territoire agence les ressources matérielles et symboliques, structure les conditions pratiques d'existence, participe à la construction de l'identité et de la vision du monde. En perpétuelle évolution, le territoire génère aussi des hiérarchies, des stéréotypes et des violences physiques ou symboliques. Les expériences de domination des femmes varient, certes, selon leur âge, la culture locale, leur classe sociale, leur appartenance ethnique ou leur orientation sexuelle, mais aussi selon les territoires. Des Montréalaises snobent les banlieusardes du « 450 » ; des femmes du Plateau-Mont-Royal sont stéréotypées en « bobos » ; des « régionales » sont qualifiées de racistes ou d'arriérées ; des femmes autochtones sont maltraitées en Abitibi : autant de hiérarchisations réelles ou symboliques qui affectent de façon plus ou moins violente les femmes de différents territoires. Comme ces derniers sont multiples et hétérogènes, il est impossible de rendre compte ici des expériences précises des femmes de toutes les régions. Certaines sont connues, comme leur sous-emploi dans les régions ressources ; d'autres sont occultées, comme le sont les violences sexuelles sur les chantiers hydroélectriques.

D'autre part, rappelons que si l'espace public semble ouvert tant aux hommes qu'aux femmes, il demeure façonné par la sexualisation. Le dualisme espace public/espace privé ne produit pas nécessairement des figures antagoniques d'hommes libres et de femmes captives, mais les fonctions sociales des femmes les amènent à fréquenter des espaces différents de ceux des hommes : elles ne se déplacent pas partout en liberté de corps et d'esprit, elles évitent des lieux, des espaces où il ne leur viendrait jamais à l'idée de se rendre.

Rappelons aussi que toutes les régions du Québec sont desservies par des services publics qui affichent d'importantes variations quant à leur quantité, leur diversité et leur accessibilité. Accoucher à Montréal se fait à proximité des hôpitaux les plus spécialisés, avec accès, si désiré, à une sage-femme. À la Baie-James, au Nunavik ou en Outaouais, les distances, l'absence de routes ou l'insuffisance chronique de services de maternité transforment considérablement l'expérience de la parturiente. Il en va de même pour d'autres services médicaux : les femmes, mères, accompagnatrices et proches aidantes doivent se déplacer régulièrement, souvent à leurs propres frais, de Percé à Québec ou de Kuujjuak à Montréal, et même se faire refuser l'accès à l'avion-ambulance qui emporte leur poupon[1].

Disparition des politiques régionales en matière d'égalité

Le pouvoir d'influence des femmes issues des régions non métropolitaines demeure très restreint, ce qui signifie qu'elles sont largement absentes du processus de construction politique. Par contre, les associations féministes sont bien ancrées partout au Québec : maisons de femmes, centres d'accueil pour les survivantes d'agressions sexuelles ou de violence

domestique et tables de concertation régionales sont partout présentes.

L'intérêt pour les questions liées au territoire n'est pourtant arrivé que tardivement et faiblement au sein du mouvement féministe. Le secteur associatif féministe s'est activé plus souvent qu'autrement en parallèle des dispositifs institutionnels de gestion locale ou régionale que sont les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC) ou les centres locaux de développement (CLD). Historiquement, leurs revendications ont plutôt été adressées au gouvernement québécois, ce dernier assurant également leur financement et leur encadrement institutionnel. A contrario, les institutions locales ou régionales n'ont pas été rompues aux questions liées aux droits des femmes. Ainsi, malgré les nombreuses campagnes d'appui aux candidatures féminines lancées par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la présence féminine au municipal n'a progressé qu'à pas de tortue. Nulle part au Québec, les dossiers de l'égalité ne font partie des considérations centrales des villes, des municipalités, voire de leurs électeurs et de leurs électrices, et cela, malgré la volonté affirmée de gouvernements successifs de décentraliser le pouvoir étatique vers les territoires locaux et régionaux afin de soulager les finances publiques et d'améliorer l'efficacité du système politique.

La dernière vague de décentralisation au Québec (2003-2014) a donné un rôle accru aux instances régionales et les groupes féministes régionaux ont été conviés à prendre part aux processus de planification régionale. Pendant plusieurs années, ces groupes ont transféré leurs expertises et mis en œuvre des projets ciblés, en concertation avec les autorités régionales. Onze ans plus tard, en 2014, le parti qui avait mené cette réforme y a mis fin abruptement, sans expliquer pourquoi. Comme le soulignait le géographe Bernard Vachon, « fondamentalement, [le gouvernement] ne [croyait] pas au rôle et à la contribution des régions, en dehors des agglomérations de Montréal et de Québec, pour l'épanouissement et la prospérité du Québec tout entier[2] ».

Or, malgré leurs limites, les conférences régionales des élus (CRÉ) avaient élaboré des planifications tenant copmte du genre, intégré le concept et les objectifs de l'égalité, travaillé en concertation avec des associations féministes de leur territoire, embauché des spécialistes en genre et fait appel aux expertises de femmes et de groupes féministes qui avaient investi bénévolement des milliers d'heures. Ces expériences concertées d'intégration de l'égalité dans les territoires régionaux ont donc brusquement pris fin, de même que l'obligation de résultats en matière d'égalité[3], les budgets régionaux alloués à l'atteinte de cet objectif ayant été entièrement coupés. La question de l'égalité et des droits des femmes est désormais dévolue aux municipalités. Or, les rapports femmes-hommes demeurent étrangers aux paradigmes classiques de la gestion municipale.

Dans ce contexte, comment mieux prendre en compte les réalités des femmes de l'ensemble du territoire québécois ? D'autant que les antennes régionales des grands médias et les journaux régionaux s'estompent et que leur contenu est de plus en plus maigre. La dynamique, l'histoire, le découpage territorial, l'originalité de chaque région redeviennent invisibles, renforçant ainsi le rapport inégal centre-périphérie. Pour reprendre à nouveau les termes de Bernard Vachon, « en lieu et place d'une véritable et vigoureuse politique de développement régional, on peaufine une opération de mystification[4] » : on présente les municipalités comme des gouvernements de proximité par excellence, sans leur octroyer les moyens de jouer ce rôle. Et les politiques d'égalité disparaissent des discours, des programmes et des budgets publics. Cette approche néolibérale fait reposer les droits des femmes sur la « main invisible » du marché ou en confie la responsabilité aux femmes individuellement ou aux groupes féministes collectivement. Or, il s'agit d'une mission impossible : les groupes féministes ne sont plus reconnus comme acteurs régionaux et n'ont plus accès aux arcanes du pouvoir décisionnel local et régional. Ils pourront difficilement compenser l'absence de prise en charge publique du dossier de l'égalité.

Le récent regain du mouvement féministe permettra-t-il de renouveler la mobilisation des femmes dans toutes ces localités ? Parviendra-t-il à convaincre les instances locales et régionales de générer des politiques et progammes permettant d'atteindre l'égalité ? Tout espoir est permis.

1. Lisa-Marie Gervais, « Avion-ambulance : de jeunes patients sont encore évacués du Nunavik sans leurs parents », *Le Devoir*, 4 mai 2018.
2. B. Vachon, « Les régions à l'ère Couillard : la grande mystification », *Le Devoir*, 9 décembre 2017.
3. La Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (loi 34), adoptée en 2003, obligeait les conférences régionales des élus à tenir compte « en priorité de la participation à la vie démocratique de [chaque] région » des femmes « selon les principes de l'égalité et de la parité ».
4. B. Vachon, *op.cit.*

Caroline Hayeur, piste cyclable du Petit Train du Nord entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier, Laurentides, 2014